





PREPARATION DU CERTIFICAT "SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL" (SST)

Public concerné, conditions d'admission, effectif :

- Public concerné :
- Assistant maternel
- Garde d'enfant à domicile
- Assistant de vie
- Employés familiaux
- Conditions d'admission :
- Etre agréé par le Conseil Départemental (assistant maternel)
- Etre en activité (avoir au moins un employeur)
- Obtenir l'accord d'un employeur de son choix pour pouvoir partir en formation.
- Groupe: 4 à 12 personnes

ф с

Objectifs:

- Être en capacité d'intervenir pour porter secours à toute personne victime d'un accident et/ou d'un malaise.
- Mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail dans le respect de l'organisation de l'établissement et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention

Contenus/savoirs :

- Situer le cadre juridique de son intervention.
- Réaliser une protection adaptée.
- Examiner la victime avant/et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- Faire alerter ou alerter en fonction des procédures existantes.
- Secourir la victime de manière appropriée.
- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection au profit d'actions de prévention.

Modalités pédagogiques :

- Méthode active
- Méthode magistrale
- Méthode démonstrative
- Partages d'expériences

♦ Modalité d'évaluation :

■ Mise en situation

Validation :

- Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail
- Attestation de fin de formation
- Passeport de formation

Durée :

14 heures (2 jours)

↓ Lieu et dates

Chalonnes

- 08/02/2024 et 9/02/2024

Thouarcé

- 25/03/2024 et 26/03/2024

Chemillé

- 22/04/2024 et 23/04/2024
- 20/06/2024 et 21/06/2024
- 01/07/2024 et 02/07/2024

Accessibilité handicap :

Contactez Mme Saint-Lô pour évoquer d'éventuelles spécificités et un accompagnement personnalisé, si besoin.

Bilan 2023 :

Effectif: 17 apprenants ont suivicette formation

 Réussite: 100 % des candidats ont obtenus le certificat SST

 Satisfaction: 84,12 % ont été satisfaits ou très satisfaits de la formation

Contacts:

Hélène Saint-Lô (responsable formation continue) Ou

> Véronique Chupin-Drouet (secrétaire) 02-41-30-61-80 chemille@cneap.fr

> > MAJ: le 31/01/2024